

2021

REPUBLIQUE DU TOGO

=====O=====

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE (MESR)**

=====O=====

**PROJET DE CENTRES D'EXCELLENCE
D'ENSEIGNEMENTS SUPERIEUR EN AFRIQUE**

=====O=====

**PROJET CENTRE D'EXCELLENCE
REGIONAL POUR LA MAITRISE DE
L'ELECTRICITE (CERME)**

IDA CREDIT 65120 TG ET DON 5360 TG

**LETTRE DE CONTROLE
INTERNE**

EXERCICE 2020

VERSION DEFINITIVE



S

Y

N

E

X



SOMMAIRE

I. LETTRE INTRODUCTIVE	3
II. SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS AU NIVEAU DU DISPOSITIF DU CONTRÔLE INTERNE.....	5
A. Gestion organisationnelle et administrative-----	5
B. Procédures de gestion comptable et de trésorerie-----	5
C. Gestion des missions -----	6
III. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES MISSIONS D'AUDIT ANTERIEUR	8

VERSION DEFINITIVE



SYNEX CONSULTING SARL

**Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrit sous le n°061 SE à l'OECCA-Bénin**

*Audits légal et contractuel
Conseils
Etudes
Evaluations
Ingénierie financière Formations
Recrutements*

I. LETTRE INTRODUCTIVE

A

**Monsieur, le Directeur du Centre
d'Excellence Régional pour la Maitrise de
l'Electricité (CERME)**

Monsieur,

Conformément à notre contrat de services portant sur l'audit des comptes du **Projet du Centre d'Excellence Régional pour la Maitrise de l'Electricité (CERME)** sous tutelle de l'Université de Lomé (UL), au titre de l'exercice 2020, nous avons procédé à la mise en œuvre des diligences relatives au diagnostic des procédures de contrôle interne, à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière et à l'appréciation de la conformité de l'exécution du projet aux dispositions de l'accord de financement de la Banque Mondiale.

A la suite de ces contrôles et conformément aux termes de référence (TDRs) de la mission, nous devons présenter un rapport sur la passation des marchés incluant une note synthèse et une lettre de contrôle interne. Notons que le Projet est dans sa phase de démarrage. Elle n'a donc pas passé des marchés sur la période sous revue en conséquence nous n'avons pas pu élaborer le rapport d'audit des marchés. Concernant la lettre de contrôle interne, elle a pour objet de synthétiser les constats faits tant sur le système de contrôle interne du Projet que sur les problèmes éventuels susceptibles d'avoir un impact significatif sur les résultats du Projet.

Ces constats sont présentés suivant les rubriques ci-après :

- Synthèse des observations au niveau du contrôle interne ;
- Suivi de la mise en œuvre des recommandations de la mission de supervision de la Banque mondiale.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre parfaite collaboration.

Cotonou, le 25 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO

Associé Gérant du Cabinet SYNEX CONSULTING SARL

02 BP 8063 Cotonou BENIN

Tél : 00229 21 30 45 44/66 26 67 75

Email : csynex@yahoo.fr / dossyov@yahoo.fr

VERSION DEFINITIVE

II. SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS AU NIVEAU DU DISPOSITIF DU CONTRÔLE INTERNE

A. Gestion organisationnelle et administrative

La revue de la gestion organisationnelle et administrative appelle de notre part les observations suivantes :

- ❖ **Absence de réunion du Comité National de pilotage pour le suivi des activités du CERME.**

Constat

Sur la période de 2020, la mission a noté que le Comité de pilotage n'a pas tenu les deux (02) réunions ordinaires dans le cadre des activités du CERME conformément à l'article 03 de l'arrêté n° 118/MERS du 30 octobre 2019.

Risque :

La non tenue des réunions du Comité national de pilotage peut entraîner des retards dans les prises de décisions de même que le suivi de la mise en œuvre de certaines décisions ce qui peut avoir un impact négatif sur la performance (efficacité – efficience) du Projet.

Recommandation :

Nous recommandons au Projet de faire diligence pour la tenue de toutes les réunions du Comité National de pilotage afin de se conformer aux dispositions prévues.

Commentaires du Centre:

La réunion du comité national de pilotage n'a pas pu se tenir au cours de l'exercice sous revu du fait des restrictions inhérentes à la pandémie de Covid 19. Cependant, des réunions virtuelles de revue de portefeuille sont organisées par le gouvernement et la représentation résidente de la Banque mondiale au Togo.

La direction va engager des démarches auprès du Ministère de tutelle pour l'organisation de la prochaine réunion du comité de pilotage.

B. Procédures de gestion comptable et de trésorerie

- ❖ **Incohérence entre le montant du rapport d'un atelier organisé par le CERME et les pièces justificatives relatives aux dépenses liées audit atelier.**

Constat 1

Dans le cadre de la tenue de l'atelier relatif à la réalisation des différentes tâches préparatoires en vue de la soumission des documents de la validation du projet CEA impact pour le CERME qui s'est tenu à Kpalimé les 19 et 20 octobre 2019, le point financier du rapport de mission révèle un total de **1 125 000 F CFA** alors que le total des justifs (factures et états de paiements) dégage un montant de **1 213 000 FCFA**. Soit un écart de 88 000F CFA.

Risque

Le défaut de cohérence entre le rapport financier de mission et les justificatifs ne permet pas de s'assurer de la sincérité dans l'exécution des dépenses lors de l'exécution de la mission concernée.

Recommandation

La mission recommande au Centre de veiller pour l'avenir à ce que le point financier des dépenses des missions concorde rigoureusement avec les pièces justificatives.

Commentaires du Centre

En 2020, le CERME ne disposait pas de spécialiste en gestion financière, ni de comptable. Le rédacteur du rapport n'a pas suffisamment la maîtrise comptable pour la compilation des données financières.

Cette insuffisance de cohérences entre les données comptables et celles des rapports de mission seront évitées dans l'avenir

❖ Absence d'un compte d'intérêt créditeur dans le cadre des activités du centre

Constat 2

Au regard des documents dont nous disposons, il faut noter que le Centre n'a pas ouvert un compte d'intérêts créditeurs pour la mise en œuvre du Projet CERME.

Risque

L'absence d'un compte d'intérêt créditeur ne permet pas de faire un suivi rigoureux des ressources générées par les disponibilités du Centre à la banque et de l'utilisation faite desdites ressources. Cette situation pourrait être source de manipulation desdites ressources.

Recommandation

Nous recommandons au Centre d'ouvrir un compte en banque (au nom de CERME) dédié à recueillir essentiellement les intérêts créditeurs générés par les ressources du Centre.

Commentaires du Centre :

Les comptes désignés des Centres sont ouverts par le TRESOR public. L'Unité de gestion du CERME ne maîtrise pas les conditions d'ouverture du compte désigné.

Toutefois, l'Unité de gestion du CERME va entreprendre les démarches auprès des Autorités compétentes pour vérifier l'existence éventuelle d'un compte d'intérêt afin de faire le point des ressources générées.

C. Gestion des missions

La revue de la gestion des missions appelle de notre part les observations suivantes :

❖ Absence de l'ordre de mission et de la carte d'embarquement lors de l'exécution de certaines missions par avion

Constat 1

Dans le cadre de la tenue du 2ème atelier des CEA Impact tenu à DAKAR du 23 au 27 Septembre 2019 avec la participation des acteurs du CERME tels que le Directeur du Centre, les professeurs NAPO KOSSI, NOUGBLEGA Yawovi, KABASSIMA et la PRMP Madame SOSSOU Cicavi, la mission a noté l'absence des ordres de mission et les cartes d'embarquement pour l'équipe de la mission à l'exception du Directeur du Centre.

Risque

Le défaut des copies de l'ordre de mission et de la carte d'embarquement (pour le moyen de transport par voie aérienne) dans le cadre de l'exécution des missions ne permet pas de s'assurer de la réalisation de la mission et de l'effectivité du voyage.

Recommandation

La mission recommande de veiller pour l'avenir à la sauvegarde de l'ordre de mission et de la copie de la carte d'embarquement (pour tout voyage effectué par le moyen du transport aérien pour justif).

Commentaires du Centre

La mission de l'équipe du CERME à DAKAR du 23 au 27 Septembre 2019 a été payée par le préfinancement de l'Université de Lomé et gérée par son service Voyage. Les ordres de mission et les cartes d'embarquement seraient déposées audit service de l'Université de Lomé. Dans le cadre de la mission d'audit, la Direction du CERME a adressé à la Présidence de l'Université de Lomé, une demande de ces documents. Cette demande est restée sans suite à ce jour.

La recommandation de l'audit sera suivie dans l'avenir par l'Unité de gestion du CERME.

- ❖ **Absence de facture délivrée au nom de CERME par l'agence de voyage SATGURU TRAVEL.**

Constat 2

Les voyages effectués par les acteurs du Centre par voie aérienne dans le cadre de la mise en œuvre des activités du CERME, l'agence de voyage SATGURU TRAVEL ne délivre pas des factures de voyage au nom du CERME. En effet l'agence de transport SATGURU TRAVEL délivre de facture pour un ensemble de voyages effectués par plusieurs entités (l'Université de Lomé, les Centres etc.). Par exemple, l'atelier des CEA couplé avec celui de AEC impact tenu à DJIBOUTI dont le Directeur du Centre a pris part du 18 au 26 février 2019 et dont les frais de voyages s'élèvent à 749 900 F CFA.

Risque

La non élaboration des factures des frais de voyages par l'agence SATGURU TRAVEL au nom du CERME ne permet pas d'identifier avec exactitude les dépenses réalisées par le Centre par le biais de ladite agence de voyage.

Recommandation

La mission recommande de veiller à ce que chaque pièce justificative porte le nom du Centre CERME

Commentaires du Centre

Les voyages effectués par les représentants du CERME pendant la période sous revue sont gérés en préfinancement par l'Université de Lomé.

Le CERME disposant aujourd'hui de ses propres ressources financières, les voyages seront désormais organisés par son Unité de gestion.

III. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES MISSIONS D'AUDIT ANTERIEUR

Le présent point a pour objectif de faire le suivi de la mise en œuvre des recommandations faites aussi par la mission d'audit antérieur, l'équipe de la Banque Mondiale ou toute autre institution dans le cadre de la mise œuvre des activités du projet du Centre au titre de la période sous revue.

Il faut noter que le projet est à l'étape de démarrage et son premier exercice d'audit. Dans ce sens, le Centre n'a reçu aucune mission de supervision de la Banque Mondiale pouvant donner lieu à des recommandations.

VERSION DEFINITIVE